

Vallet INFO

AVRIL
& MAI
2026

www.vallet.fr



ÉLECTIONS UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Page 8





Mairie : 9 rue François Luneau, 44330 VALLET - 02 40 33 92 00
Directeur de la publication et de rédaction : Jérôme MARCHAIS
Rédaction, mise en page : Floriane ÉPIÉ, Auriane SIRE
communication@vallet.fr
Crédits photos : Mairie, Jean-Claude MILCENDEAU, Photographein, associations
Création : www.STUDIOIRICOM.com • 02 41 58 11 12
Mise en page : Service communication
Imprimeur : Imprimerie Allais / Imprimé sur du papier recyclé,
fabriqué en France, utilisation d'encre végétale.
Distribution : Andegave communication
Tirage : 4 700 exemplaires
ISSN 2966-5655





APRÈS LE 15 MARS 2026 ET LES ÉLECTIONS MUNICIPALES, UN NOUVEAU MANDAT S'OUVRE. JE PROFITE DE CE BULLETIN MUNICIPAL POUR REMERCIER DE NOUVEAU L'ENSEMBLE DES ÉLUS(ES) QUI ONT ŒUVRÉS DANS LES MANDATS PRÉCÉDENTS POUR NOTRE COMMUNE. CERTAINS ONT DÉCIDÉ DE SE RETIRER, D'AUTRES DE POURSUIVRE L'AVENTURE MUNICIPALE. À CES 11 HOMMES ET FEMMES, 18 NOUVEAUX ÉLUS SE VOIENT CONFIER L'EXIGEANTE, L'INTENSE ET PASSIONNANTE MISSION DE LA DESTINÉE DE NOTRE COMMUNE JUSQU'EN 2032.

Je suis ravi de les accueillir autour de la table du conseil municipal de la ville de Vallet. Vous trouvez dans ce Vallet Info, premier du mandat 2026-2032, le trombinoscope de vos nouveaux élus(es).

Je ne reviendrai pas sur le résultat et les chiffres de cette élection mais ceux-ci nous obligent à rechercher les meilleures orientations et évolutions pour notre commune. Nous devons ensemble les préparer au mieux pour léguer aux générations futures une commune accueillante, vivante, forte d'un développement économique où le bien vivre est une évidence.

Une fois installé, j'ai donc proposé au conseil municipal du 20 mars dernier les nominations de huit adjoints. Ces huit adjoints et deux conseillers délégués se sont vu confier des délégations, chacun dans des domaines spécifiques. Je me porte garant de leur détermination, de leur esprit professionnel dans les responsabilités qu'ils leur ont été attribuées.

Après ce temps électoral, très vite l'actualité a repris sa place. Les commissions se sont réunies. Les projets ne manquent pas. L'actualité, de ces mois d'avril et de mai, est marquée par la continuité de la restructuration du complexe sportif des Dorices. Nous sommes obligés de constater que le planning initial de ce chantier et la réalité du terrain laissent apparaître un retard dans l'exécution et prions les futurs utilisateurs de nous en excuser. Nous avons insisté auprès des intervenants afin qu'ils mettent tout en œuvre pour diminuer ce retard et par conséquent l'impact sur l'organisation de nos associations et établissements scolaires. Je remercie l'implication et l'engagement de nos services sur ce dossier.

Le second dossier important concerne évidemment les travaux routiers de notre entrée sud de Vallet. Le nouveau rond-point du boulevard d'Espagne est concrétisé. La phase 2 de cette restructuration avec la route de Clisson devant la gendarmerie et le rond-point des 4 moulins sera lancée le 20 avril. Je me sais insistant mais le civisme et le respect des règles de circulation sur ce secteur sont indispensables. Environ 4 mois de travaux seront nécessaires. Au-delà, je vous incite à éviter ce secteur en précisant que seuls les véhicules à plus de 3,10 m de hauteur seront interdits et contraints de passer par les routes départementales en provenance de la Chapelle-Heulin ou de Tillières. Grâce à la compréhension de tous et en minimisant le nombre de véhicules sur la zone nous aiderons les entreprises à gagner du temps et nous contribuerons à la sécurité des agents. Évidemment, ces travaux gêneront les riverains mais, en concertation avec eux, les accès seront maintenus.

Côté communication, trois points sont à mentionner. 10 000 dépliants ont été publiés, doublés d'une information en permanence sur le site de la ville et de fléchages directionnels sur le site. Enfin un accompagnement par le biais d'une subvention octroyée à l'association des commerçants « Vallet en Fête » pour dynamiser et soutenir leur initiative concrétisée par des actions commerciales dans notre centre-ville pendant cette période d'accès perturbé.

Dans l'attente, je reste et resterai à votre écoute.

Merci de votre confiance.

Jérôme MARCHAIS
MAIRE DE VALLET

MARS

TRAVAUX AUX DORICES

Les travaux de réhabilitation de la zone des Dorices suivent leur cours.



14 & 15 MARS

FOIRE DU VIGNOBLE NANTAIS

La traditionnelle Foire du vignoble nantais a attiré de nombreux visiteurs durant tout le week-end.

15 MARS

ÉLECTIONS

55,8% des Valletais-es, soit 4 095, se sont déplacé-es pour mettre leur bulletin dans l'urne le dimanche 15 mars, élisant leurs prochains représentants pour les 6 années à venir.



18 MARS

VISITE AU CINÉMA

Le conseil municipal des enfants a visité les coulisses du cinéma Le Cep.



20 MARS

INSTALLATION DU CONSEIL

Le nouveau conseil municipal a été installé lors du premier conseil du 20 mars.



25 MARS

DOUBLE NAISSANCE À LA COULÉE DE LA LOGNE

Deux cheureaux ont vu le jour à la coulée de la Logne. Les prénoms de Bacchus et Barrique ont été donnés à ce petit mâle et cette petite femelle.

LE CLIC, UN LIEU D'ÉCHANGE POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP



Le CLIC (centre local d'information et de coordination) est un lieu d'information, de conseil et d'orientation pour les personnes de plus de 60 ans, et les personnes en situation de handicap sans condition d'âge. Les professionnels du CLIC vous accueillent et vous informent gratuitement sur les dispositifs auxquels vous pouvez prétendre pour améliorer votre quotidien.

Pour les personnes de 60 ans et plus, le CLIC est à vos côtés pour :

- Vous informer sur les droits, les prestations, les services et les démarches administratives à effectuer.
- Réaliser une évaluation complète de vos besoins et apporter une réponse adaptée à votre situation comme l'aide à domicile, le portage de repas, les soins à domicile, l'adaptation du logement, la téléassistance, les solutions d'hébergement en établissements ou encore les aides financières.
- Coordonner les actions des professionnels et en assurer le suivi.
- Proposer des actions de prévention telles que des conférences ou des ateliers.

Pour les personnes en situation de handicap, le CLIC peut :

- Vous informer sur les droits et les services disponibles.
- Évaluer votre situation et vous conseiller sur les demandes à effectuer auprès de la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH).
- Vous aider à remplir vos dossiers de demande auprès de la MDPH.
- Suivre et vous informer de l'état d'avancement de votre dossier MDPH.

UN GUICHET UNIQUE PRÈS DE CHEZ VOUS FRANCE SERVICES FACILITE VOS DÉMARCHES À VALLET

Les habitants de Vallet peuvent bénéficier de l'accompagnement personnalisé de l'espace France Services pour leurs démarches administratives du quotidien : impôts, CAF, assurance maladie, retraite ou encore démarches en ligne.

Des agents formés sont disponibles pour orienter, aider à remplir des dossiers ou accéder aux services numériques. La structure accueille le public du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h, les mercredi et vendredi de 9h à 12h30. Ce service gratuit vise à simplifier l'accès aux droits.



MA PRIME RÉNOV' : CE QUI CHANGE EN 2026

À partir de 2026, le dispositif MaPrimeRénou' connaît une évolution importante afin de mieux cibler les logements les plus économes. L'aide est désormais recentrée en priorité sur les habitations classées E, F et G, avec un accent mis sur les rénovations globales permettant d'améliorer significativement la performance énergétique des logements. Dans ce nouveau cadre, les travaux visant à réduire durablement les consommations d'énergie sont privilégiés, notamment ceux contribuant à l'autonomie énergétique des foyers. L'accompagnement par des professionnels qualifiés reste essentiel afin de garantir la conformité, l'efficacité des projets de rénovation des logements et de lutter contre les passoires thermiques.



COMMÉMORATION CÉRÉMONIE DU 8 MAI



La cérémonie commémorative de la Victoire remportée par les armées françaises et alliées en 1945 a lieu chaque année le 8 mai pour un hommage national. Elle est organisée par l'Union Nationale des Combattants, voici le déroulé pour 2026 :

- 9h : Mouzillon, rendez-vous au cimetière,
- 10h : La Regrippière, rendez-vous devant la mairie,
- 11h : Vallet, rendez-vous au cimetière.

FÊTE DE LA MUSIQUE APPEL AUX CANDIDATURES



Vous faites partie d'un groupe amateur et souhaitez vous produire lors de la fête de la musique de Vallet ? C'est possible ! Envoyez votre candidature via le formulaire sur le site de la ville avant le 30 avril.

La fête de la musique se tiendra le 27 juin et deux scènes sont à destination des groupes amateurs. Il n'y a pas de

cachet de prévu pour la participation des groupes mais une restauration leur sera offerte. Les sets devront durer 45 minutes et tous les styles sont les bienvenus. Pour les groupes de métal et de hard rock, il existe déjà deux scènes spécialisées dans ce style tenues par les associations, ces candidatures-là ne seront donc pas prioritaires.

PRÉCARITÉ MENSTRUELLE UNE COLLECTE ORGANISÉE



Parce que la précarité menstruelle ne doit plus être un tabou, le CCAS s'associe à la collecte de protections périodiques organisée par le Conseil Départemental.

La précarité menstruelle est une situation vécue par toute personne qui éprouve des difficultés financières à disposer de suffisamment de protections périodiques

pour se protéger correctement pendant ses règles. On estime que 30% des femmes en France y ont été confrontées. Les conséquences d'un manque d'accès aux protections périodiques peuvent être graves. Cette collecte aura lieu en mairie du 18 mai au 5 juin (aux horaires d'ouverture). Un bac sera prévu à cet effet. Il est demandé de privilégier des protections types serviettes hygiéniques (paquets complets et non ouverts). Sont acceptés également les tampons, cups ou culottes menstruelles. Les dons seront redistribués, gratuitement par les associations comme les Restos du cœur, la Croix Rouge ou encore le Secours Populaire aux personnes en situation de précarité.

QUESTIONS RÉPONSES



JÉRÔME
MARCHAIS
Maire

Quelles sont les durées des mandats ?

En fonction des élections, les mandats varient entre 5 et 6 ans. Certains sont renouvelables, d'autres non.

Un mandat présidentiel a une durée de 5 ans, renouvelable une fois. La prochaine élection aura lieu en 2027. Les 348 sénateurs ont un mandat de 6 ans renouvelable. Les élus sont renouvelés intégralement à l'issue de cette date. Un mandat municipal dure 6 ans, le mandat des élus de la Région et des élus européens est de 5 ans. Celui des conseillers départementaux est de 6 ans.

Quel est la spécificité de ce mandat municipal ?

La prochaine élection présidentielle étant prévue en 2027, le mandat qui en découlera s'étendra sur cinq ans, soit jusqu'en 2032. Cette échéance coïncidera avec les élections municipales, créant ainsi un chevauchement entre deux scrutins majeurs. Afin d'éviter ce conflit, une dérogation pourrait être envisagée pour décaler les élections municipales d'un an. Dans ce cas, celles-ci seraient reportées à 2033, ce qui entraînerait, à titre exceptionnel, un allongement du mandat municipal de six à sept ans. Actuellement rien n'est officiellement annoncé.

Qui organise et supervise les élections ?

Le ministère de l'Intérieur fixe les dates des élections et en assure la supervision générale. Il s'appuie notamment sur le bureau des élections politiques, chargé de coordonner l'organisation d'ensemble des scrutins. À l'échelle territoriale, les préfetures veillent à la mise en œuvre concrète des opérations électorales et à la gestion des listes électorales. Enfin, la mise en œuvre concrète des élections incombe au maire, via le service des élections, auquel le ministère de l'Intérieur confie cette mission.



VIE MUNICIPALE

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET ORGANISATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE

À l'issue des élections municipales du 15 mars, la commune s'est dotée d'un conseil municipal renouvelé composé de 29 élus. En quinze jours, cette nouvelle équipe a été officiellement installée et organisée selon un cadre institutionnel précis : élection du maire et des adjoints, répartition des délégations, constitution des commissions et désignation des représentants dans les instances locales. Cette phase de mise en place, essentielle au fonctionnement de la collectivité, permet aujourd'hui à la municipalité d'exercer pleinement ses responsabilités.

UN SCRUTIN ORGANISÉ EN UN SEUL TOUR

Les élections municipales se sont tenues le dimanche 15 mars. Conformément aux règles applicables, un seul tour de scrutin a été organisé, deux listes ayant été enregistrées. Au total, 4 095 électeurs se sont déplacés pour participer au vote, ce qui correspond à un taux de participation de 55,8 %. Ce niveau de mobilisation témoigne de l'intérêt des habitants pour la vie démocratique locale.

À l'issue du dépouillement, la liste « Vallet Esprit d'Initiative 2026 », conduite par le maire sortant Jérôme MARCHAIS, a obtenu 71,47 % des suffrages exprimés. La liste « Vallet ensemble », menée par Jean-Charles GOBIN, a recueilli 28,53 % des voix.

En application des règles de répartition des sièges, le conseil municipal est composé de 29 membres, dont 25 sièges attribués à la liste majoritaire et 4 sièges à

la liste de la minorité. Cette composition garantit à la fois une majorité de gestion et une représentation de la pluralité des expressions issues du scrutin.

UNE RÉPARTITION STRUCTURÉE DES RESPONSABILITÉS

Le fonctionnement de la commune repose sur une organisation hiérarchisée et complémentaire des fonctions exercées par les élus.

Le maire : autorité exécutive et représentant de la commune

Élu par le conseil municipal en son sein, le maire constitue l'autorité exécutive de la commune. Il prépare et met en œuvre les délibérations,



organise et préside les séances du conseil municipal et assure l'exécution des décisions adoptées. Il dirige l'administration communale et exerce une autorité hiérarchique sur l'ensemble des services municipaux. À ce titre, il veille à la bonne organisation des services, à la continuité du service public et à la mise en œuvre des politiques locales. Le maire dispose de compétences propres, notamment en matière budgétaire, contractuelle et administrative. Il est chargé de l'exécution du budget, de la gestion du patrimoine communal. Le conseil municipal peut lui déléguer une partie de ses attributions afin de faciliter la gestion courante comme la signature des marchés publics ou la délivrance d'autorisations, en particulier dans le domaine de l'urbanisme. Dans ce cadre, il prend des décisions dans les limites fixées par ces délégations. Par ailleurs, le maire agit également au nom de l'État. Il exerce les fonctions d'officier d'état civil et d'officier de police judiciaire. Il veille au maintien de l'ordre public, incluant la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique. Enfin, il représente la commune dans l'ensemble des actes de la vie civile et dans ses relations avec les institutions et divers partenaires.

Les adjoints au maire : pilotage et mise en œuvre des politiques municipales

Les adjoints au maire sont élus par le conseil municipal, sur proposition du maire, dans la limite du nombre fixé par la réglementation. Les adjoints participent à la conduite de l'action publique locale. Chaque adjoint se voit confier par le maire une délégation de fonctions dans un domaine spécifique. À ce titre, il assure le pilotage, le suivi et la mise en œuvre des politiques et des actions relevant de son champ de

compétence. Il contribue également à la préparation des décisions municipales et au suivi des projets.

Dans l'exercice de leurs missions, les adjoints peuvent être amenés à représenter le maire lors de réunions, d'instances ou de manifestations, dans le cadre des délégations qui leur sont attribuées. Ils jouent ainsi un rôle essentiel dans la continuité et l'efficacité de l'action municipale. Pour le mandat en cours, les délégations s'organisent autour de grands domaines structurants.

Les conseillers délégués : un appui ciblé sur des thématiques spécifiques

Certains conseillers municipaux peuvent se voir confier, par le maire, des délégations portant sur des thématiques précises. Ils sont alors désignés comme conseillers délégués. Leur intervention s'inscrit en complément de celle des adjoints et concerne des domaines nécessitant un suivi particulier. Ils travaillent en lien étroit avec les élus référents et participent à l'analyse, au suivi et à la mise en œuvre des actions engagées. À Vallet, deux conseillers délégués ont été désignés : l'un en charge des bâtiments et de l'éco-développement, l'autre en charge du conseil municipal des enfants, de la prévention routière et de la citoyenneté. Par leur implication, les conseillers délégués contribuent à renforcer la capacité d'action de l'exécutif municipal, en permettant une répartition plus fine et opérationnelle des responsabilités.



Les conseillers municipaux : participation à l'examen et au suivi des dossiers communaux

Les conseillers municipaux composent l'assemblée délibérante de la commune et participent activement à l'examen, à l'instruction et au suivi des dossiers communaux. Leur rôle consiste à analyser les projets présentés, à évaluer les propositions et à formuler des avis, permettant ainsi à l'exécutif de disposer d'un éclairage complet avant toute prise de décision. Ils interviennent également au sein des commissions thématiques, où les dossiers sont étudiés en amont du conseil municipal. Ce travail préparatoire favorise une approche approfondie des sujets et contribue à la qualité, à la transparence et à la rigueur des décisions prises. En participant aux travaux préparatoires et au suivi des actions, les conseillers municipaux assurent la représentation des habitants et participent pleinement à la vie démocratique locale.

UNE REPRÉSENTATION DANS LES ORGANISMES ET INSTANCES EXTÉRIEURES

Les élus municipaux assurent également la représentation de la commune au sein de différents organismes et instances, conformément aux obligations réglementaires.

Parmi ces instances figurent notamment :

- la Communauté de Communes Sèvre et Loire (CCSL), qui exerce des compétences à l'échelle intercommunale et porte des projets structurants pour le territoire ;
- le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), chargé de la mise en œuvre de la politique sociale de la

commune ;

- les commissions obligatoires, telles que la commission d'appel d'offres ou les commissions relatives aux délégations de service public.

La désignation des représentants au sein de ces instances permet d'assurer la continuité de la présence communale dans les dispositifs de coopération et de décision.

DES COMMISSIONS MUNICIPALES POUR PRÉPARER LES DÉLIBÉRATIONS

Afin de garantir un examen approfondi des dossiers, le conseil municipal s'appuie sur des commissions thématiques. Ces instances de travail préparent les délibérations et font des propositions soumises à l'assemblée.

Les commissions couvrent l'ensemble des champs d'intervention de la commune, notamment :

- Pilotage et administration générale
- Éducation, enfance et jeunesse
- Urbanisme et aménagement du territoire / transition écologique et foncier
- Voirie et mobilités
- Vie et association culturelle (incluant la gestion du Champilambart)
- Activité économique (viticulture, agriculture et promotion du territoire)
- Animations et communication
- Vie et association sportives et de loisirs
- Commerces de proximité et marchés
- Espaces verts et naturels



VIE MUNICIPALE UNE MISE EN PLACE PROGRESSIVE EN TROIS CONSEILS MUNICIPAUX

L'installation de la nouvelle mandature s'est déroulée sur une période de trois semaines, au cours de conseils municipaux successifs.

PREMIER CONSEIL : INSTALLATION DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

Dès le soir du 15 mars, les conseillers municipaux élus acquièrent leur statut. Les adjoints sortants assurent la continuité des fonctions jusqu'à la tenue du premier conseil municipal.

Cette première séance est présidée par le doyen d'âge, qui procède à l'ouverture de la séance et à l'organisation de l'élection du maire. Les 29 conseillers municipaux participent à ce vote.

Une fois le maire élu, le conseil municipal détermine le nombre d'adjoints, puis procède à leur élection.

La séance se conclut par la lecture de la charte de l' élu local, qui rappelle les principes déontologiques attachés à l'exercice du mandat, notamment l'impartialité, la probité et la poursuite de l'intérêt général.

DEUXIÈME CONSEIL : ORGANISATION ET RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS

La deuxième séance est consacrée à la structuration du fonctionnement municipal.

Elle permet notamment :

- la création des commissions municipales et la désignation

de leurs membres ;

- la désignation des représentants de la commune dans les instances obligatoires (commission d'appel d'offres, CCAS, délégation de service public, etc.) ;
- la définition des délégations consenties au maire par le conseil municipal ;
- la fixation des indemnités de fonction des élus.

Ces décisions assurent la mise en place complète de l'organisation interne de la collectivité et permettent à l'exécutif municipal d'exercer pleinement ses compétences.

TROISIÈME CONSEIL : ENGAGEMENT DES PREMIÈRES AFFAIRES COMMUNALES

Le troisième conseil municipal marque l'entrée dans la phase opérationnelle de la mandature.

Au cours de cette séance, les élus examinent les premières affaires relatives à la gestion de la commune. Les délibérations portent sur des sujets concrets, traduisant la mise en œuvre des politiques publiques locales.

Ce conseil inaugure le fonctionnement courant de l'assemblée, désormais consacré à l'examen régulier des projets, à la gestion des services municipaux et au suivi des actions engagées.

PRÉSENTATION DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

**Jérôme
MARCHAIS**



Maire

Président de droit de toutes les commissions et en charge du pilotage et administration générale



**Thierry
BEAUQUIN**



1^{er} adjoint

Délégation urbanisme, aménagement du territoire, transition écologique, foncier



**Sonia
LE POTTIER**



2^{ème} adjointe

Délégation vie et associations culturelles et gestion du Champilambart



**Michaël
COLAISSEAU**



3^{ème} adjoint

Délégation activité économique, viticulture, agriculture, promotion du territoire



**Julie
NAUD**



4^{ème} adjointe

Délégation éducation, enfance, jeunesse



**Anthony
BODIN**



5^{ème} adjoint

Délégation commerces de proximité, marchés, espaces verts et naturels



**Tiphaine
LENÉZE**



6^{ème} adjointe

Délégation solidarité, santé, seniors



**Anthony
MÉAUDE**



7^{ème} adjoint

Délégation animations et communication



**Jessie
FORGET**



8^{ème} adjointe

Délégation vie et associations sportives et de loisirs



**Frédérique
MÉNARD**



**Conseillère
déléguée**

Délégation CME, prévention routière et citoyenneté



**Jean
BOITEAU**



**Conseiller
délégué**

Délégation bâtiments et éco-développement



**Delphine
MARCHAND**



Conseillère



**Gildas
VIAUD**



Conseiller



**Ève-Marie
VILAIN**



Conseillère



**Aurélien
LARUE**



Conseiller



Jennifer
SANTERRE



Conseillère



Jérémy
GOUJON



Conseiller



Myriam
GUILLET



Conseillère



Manuel
GODEMENT



Conseiller



Jacqueline
LEROUX



Conseillère



Kévin
CARIOU



Conseiller



Cécile
GROLLEAU



Conseillère



Philippe
GUÉRY



Conseiller



Julie
de FARCY de PONTFARCY



Conseillère



Olivier
BIDIMA



Conseiller



Claire
CANONNE



Conseillère
(minorité)



Maxime
DESFONTAINE



Conseiller
(minorité)



Jean-Louis
DOUCET



Conseiller
(minorité)



Delphine
LEGAL



Conseillère
(minorité)



EN SAVOIR PLUS
Retrouvez les compositions de chaque commission sur : www.vallet.fr

Liste des commissions



Pilotage et administration générale



Education, enfance, jeunesse



Commerces de proximité et marché



Urbanisme, aménagement du territoire, transition écologique, foncier



Espaces naturels et verts



Animations et communication



Voiries et mobilités



Vie et associations culturelles et gestion du Champilambart



Activité économique, viticulture, agriculture, promotion du territoire



Vie et associations sportives et de loisirs



Centre Communal d'Action Social (CCAS)



CIRCULATION LES TRAVAUX D'ENTRÉE DE VILLE SONT LANCÉS

Les travaux d'entrée de ville vont largement impacter la circulation pendant plusieurs mois. Ces aménagements visent à améliorer la sécurité et la fluidité du trafic sur un axe particulièrement fréquenté, emprunté chaque jour par près de 20 000 véhicules, dont plus de 1 000 poids lourds. Consciente du désagrément, la ville fait au mieux pour qu'il soit plus facile de se repérer lors de ces prochains mois.

UN POINT SUR LES TRAVAUX

Consciente de l'impact important de ces travaux sur les déplacements des usagers, la ville a fait le choix de la réactivité. C'est l'entreprise Blanloeil qui a été retenue notamment pour sa capacité à intervenir de manière efficace. Grâce au déploiement de deux équipes simultanées, le chantier sera réduit à 89 jours, permettant une réouverture de la route de Clisson dès la fin juillet – soit un gain d'un mois sur le calendrier initial. Ce calendrier prévisionnel reste néanmoins tributaire de la météo et d'autres aléas indépendants de la volonté de la municipalité.

COMMENT S'Y RETROUVER ?

La fluidité et l'accès aux commerces restent la priorité : une signalétique renforcée a été déployée pour guider les véhicules. Pour chaque itinéraire impacté, une déviation sera créée et un itinéraire de délestage des poids lourds, selon les recommandations du Département, sera mis en place. En effet, même si la sortie de Vallet sera toujours accessible, elle sera uniquement réservée aux véhicules légers via le délestage au sein de la zone citival. Cependant afin d'éviter les bouchons dans cette zone, il est recommandé de :

- Emprunter les bretelles de sortie de la RN249 n°2b et n°4 ;
- Anticiper des modifications d'itinéraires en direction de Clisson et de Saint-Laurent-des-Autels.

Une attention particulière est également portée à l'accès prioritaire des services de secours.

Les usagers sont invités à prévoir un temps de trajet supplémentaire durant cette période.

Des panneaux signalétiques seront installés afin d'orienter les automobilistes dans leurs trajets et pour les guider vers leurs commerces et services.

La ville a également réalisé une plaquette mettant en lumière les différents itinéraires pour les véhicules légers et les poids lourds. Cette plaquette est visible sur le site de la ville dans l'article consacré aux travaux. Une version papier est aussi disponible chez les commerçants et à l'accueil de la mairie.

LES COMMERCES ET SERVICES RESTENT ACCESSIBLES

L'accès de certaines entreprises et services situées route de Clisson, sera directement impacté. Ces lieux publics resteront accessibles mais les entrées pourront être modifiées. Des panneaux de signalétiques vous permettront de repérer les entrées provisoires.

VALLET EN FÊTE

DES ANIMATIONS POUR DYNAMISER LE CENTRE-VILLE



À l'occasion des travaux d'entrée de ville, au niveau de la route de Clisson, les commerçants de Vallet se mobilisent. Face aux perturbations de circulation, un collectif de 50 commerçants a choisi de se regrouper pour animer le centre-ville et donner une bonne raison aux usagers de faire un petit détour pour venir à leur rencontre.

Ce projet nommé « Vallet Kart » a pour objectif de soutenir l'activité locale et préserver le lien avec les clients. Il est porté par l'association Vallet en fête, association valletaise de commerçants déjà à l'initiative de plusieurs événements dans le bourg afin de le dynamiser.

Un jeu concours de fidélité incitera les participants à consommer local. Chaque achat en centre-ville permettra de compléter une carte pour participer au grand tirage au sort. De nombreux lots seront à gagner, offerts par les partenaires. Par ailleurs, différentes actions sont prévues, étalées sur plusieurs mois.

- Fin avril – « Les Qualifications » : Lancement des festivités avec un Rallye Photo. Les Valletais devront retrouver les portraits croisés des commerçants dans les vitrines de la ville, créant ainsi un flux ludique entre les enseignes.
- 30 mai – « Le Tour de Chauffe » : une animation sur la place Charles de Gaulle avec le rassemblement d'une association de motos, le tout accompagné d'une ambiance musicale.
- 3 juillet – « La Course » : le grand événement annuel de Vallet en fête aura lieu sur le thème de « La Plage ». Au programme : des stands d'exposition pour les entreprises, des déambulations d'échassiers et une soirée animée par un DJ.
- 28 août – « La Finale » : Clôture de l'été avec un Rallye Culinaire mettant à l'honneur nos restaurateurs et un bar associatif pour un moment de partage.

Des informations complémentaires seront à retrouver sur des flyers détaillant le programme complet disponibles auprès de vos commerçants ainsi que sur la page Instagram « Vallet en fête ».

Cette mobilisation a un objectif simple : prouver aux Valletais que leur ville reste ouverte, accueillante et pleine de vie. Qu'en soutenant les commerçants, on préserve l'âme de la ville.

Contact : Association Vallet en fête, Charlotte BÉRITAULT.

Mail : valletenfete@gmail.com

NOUVEAUX À VALLET

LA BOHÈME & CO
Massage intuitif, thaï et rebozo

Mme LAUNAY Manon

Mail : labohemeandcomassage@gmail.com

Tél : 06 02 63 31 25

Instagram : @laboheme_and_co

PSYCHOPRATICIENNE
Gestalt et eft

Mme GUIGNET Lise

Tél : 06 31 01 56 65

Mail : liseguignet@hotmail.fr

Site web : www.liseguignet.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS LE SPORT, LA CULTURE ET LES LOISIRS À L'HONNEUR

Comme chaque année, les associations valletaises seront à l'honneur le temps d'une matinée lors du forum des associations sportives, culturelles et de loisirs. Celui-ci se tiendra le 20 juin, de 9h30 à 12h30, au Champilambart.



UN TISSU ASSOCIATIF RICHE

La ville de Vallet est chanceuse de bénéficier d'un tissu associatif riche et varié. 25 associations sportives, 26 associations culturelles et de loisirs, 12 associations de solidarité et santé ont leur siège sur la commune. Des infrastructures, du soutien matériel et financier sont mis en place par la ville pour les accompagner au quotidien.

Le forum des associations sportives, culturelles et de loisirs représente une belle occasion de rencontrer ces acteurs locaux vecteurs d'initiatives qui font la richesse du tissu associatif sur la commune.

Que ce soit pour des renseignements ou une adhésion, pour vous ou votre enfant, les bénévoles présents se feront une joie de répondre à toutes vos questions. Ils présenteront aussi l'activité qui les anime afin de partager avec vous leur passion... Ce sera l'occasion de vous découvrir de nouveaux centres d'intérêts et qui sait, un talent caché !

La ville ne peut qu'encourager à adhérer à une association.

En plus d'être un moyen de fédérer, de rencontrer de nouvelles personnes, cela permet d'enrichir son corps et son esprit. La pratique d'une discipline sportive régulière est largement préconisée par les professionnels de santé et à plusieurs, la motivation est plus facile. Les activités culturelles enrichissent l'esprit, développent l'imagination et peuvent aussi constituer un moyen d'expression. Enfin, donner de son temps pour aider les personnes dans le besoin représente une action inestimable et des échanges précieux. À vous de trouver ce qui vous anime le plus !

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Les associations ont toujours fonctionné grâce aux bénévoles, qui s'investissent pour les faire vivre. C'est pourquoi, elles sont toujours à la recherche de personnes pour s'engager à leur côté, transmettre leur passion et leur apprentissage ou encore accompagner au développement de l'association. Lors du forum, il sera également possible de s'engager en tant que bénévole, même si vous n'avez que peu de temps à consacrer à cette activité.



VAL'RAID FAMILLE UN NOUVEAU TEMPS FORT SPORTIF ET FAMILIAL

Le 20 juin après-midi, dans la foulée du forum des associations culturelles, sportives et de loisirs le service sport de la ville, en partenariat avec l'Office du Mouvement Sportif valletais (OMS), propose une nouvelle action sportive à destination des familles. Nommée le Val'Raid Famille, de nombreux défis pour petits et grands sont au programme !

UN ÉVÉNEMENT POUR TOUTE LA FAMILLE

Le service sport et l'OMS ont concocté un après-midi riche en défis. Au maximum, ce sont 33 familles réparties par équipes de 3 qui s'affronteront pour trouver les 16 balises dissimulées sur le complexe du Rouaud, avec un départ derrière le Champilambart. À chaque balise, un atelier avec des défis à relever viendra pimenter l'après-midi.

Ces défis ont été pensés pour toute la famille. Le trio peut se composer d'un enfant, d'un parent et grand-parent, mais aussi de deux enfants et d'un adulte ou de deux parents et d'un enfant. Il n'y a pas de limite d'âge. Parmi les activités : du molky, du tir à l'arc, du handball, du football, du cornhole, du basket, un quizz de culture sportive.

Les défis devront être relevés avec succès, en témoignera le poinçon sur la fiche de route de chaque équipe. Par ailleurs, chaque atelier sera encadré par un intervenant.

À l'issue de cette journée, tous les participants se retrouveront pour partager un goûter et une boisson. Des

lots seront aussi à la clé. La participation est gratuite mais une inscription est nécessaire sur le site de la ville via un formulaire qui sera mis en ligne à partir du 1^{er} mai.

UN SERVICE SPORT EN EXPANSION

Cette action a lieu dans un objectif de développer le service sport de la commune. Depuis sa création il y a deux ans, de nombreuses activités ont été réalisées. Elles ont pour but de favoriser l'accès à la pratique sportive sur le territoire. Porté par un agent municipal, ce service s'adresse à tous les publics et propose des actions ciblées pour chacun. Ainsi, des cours de sports adaptés hebdomadaires sont donnés pour les 60 ans et plus, des stages multisports ont lieu sur les périodes de vacances scolaires pour les enfants... et plusieurs temps forts sont créés pour rythmer l'année.

Ce service sport vient compléter les propositions déjà riches des associations sportives de la ville.

Plus d'informations en contactant Arnaud SIROUET au 06 01 88 53 50.



INSCRIPTIONS

À partir du 1^{er} mai
sur le site :
www.vallet.fr

IFAC

SÉJOUR MONTAGNE : 6 JOURS INOUBLIABLES POUR LES JEUNES DE LA STRUCTURE JEUNESSE

Direction les Pyrénées ! Du 15 au 20 février, quinze jeunes âgés de 11 à 17 ans ont posé leurs valises à Bagnères-de-Luchon pour six jours de montagne bien mérités. Au programme : grand air, sensations fortes et bonne humeur.



UNE DÉCOUVERTE DES PYRÉNÉES

C'est à bord d'un minibus, dans une ambiance déjà festive, que le groupe a pris la route, encadré par Laïla directrice du pôle jeunesse et deux animatrices. Le ton était donné.

Sur place, pas question de s'ennuyer. Les jeunes ont chaussé les skis à deux reprises, et autant dire que les débutants n'ont pas tardé à trouver leurs marques ! Entre fous rires et premières descentes réussies, tout le monde a progressé à son rythme. La luge a également fait l'unanimité, tout comme la randonnée dans les paysages enneigés des Pyrénées – un vrai dépaysement. Et pour récupérer après l'effort, direction la balnéothérapie, un moment de détente particulièrement savouré par le groupe.

DES SPORTS DE GLISSE, MAIS PAS SEULEMENT

La découverte ne s'est pas arrêtée aux pistes. Une sortie au marché local a permis aux jeunes de flâner, de goûter aux spécialités du coin et de s'imprégner de l'ambiance authentique de Luchon. Le soir, de retour au gîte – un hébergement spacieux de 36 places, idéal pour la vie en collectivité – les veillées prenaient le relais : jeux, discussions, rigolades... Ces moments-là, souvent, c'est ce qu'on retient le plus.

Au-delà des activités, ce séjour aura surtout été l'occasion pour ces jeunes de grandir un peu, de tisser des liens forts et de se découvrir autrement, loin du quotidien.

Un beau souvenir dans les bagages pour tous les participants, à n'en pas douter.

ALSH / PERI / VACANCES : LES INSCRIPTIONS À VENIR

Inscriptions pour l'été à partir du lundi 27 avril jusqu'au dimanche 7 juin.

Séjours au mois de juillet sur la base Ifac de l'île aux pies :

- Une semaine du 6 au 10 juillet, du 13 au 17 juillet et 27 au 31 juillet, avec activités accrobranche/ canoë/course d'orientation/ et balade poney
- Séjour au mois de juillet du 15 au 17 juillet pour les GS/CP à la ferme de la Guyonnière. Activités : visite de la ferme, nourrir les animaux, promenade en petit train et labyrinthe de Sylphie.

CRÈCHE

Les crèches, "la maison des doudous" et "les petites canailles", informent les familles que les inscriptions pour l'accueil occasionnel peuvent se faire tout au long de l'année. Ce service permet d'accueillir ponctuellement les enfants en fonction des besoins des parents et des places disponibles. L'accueil occasionnel est destiné aux enfants dont les parents souhaitent une solution de garde flexible pour quelques heures ou quelques jours, de manière non régulière.

Les parents intéressés sont invités à se rapprocher de la direction afin de procéder à l'inscription et d'obtenir toutes les informations nécessaires.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la crèche.

vallet.multiaccueil@utno.ifac.asso.fr

La Maison des Doudous : 02 40 31 11 68

Les Petites Canailles : 02 40 36 62 43

SEMES

UN ACCOMPAGNEMENT POUR LA RECHERCHE D'EMPLOI

À la recherche d'un emploi près de chez vous ? SEMES intervient sur le Vignoble nantais et propose des missions de travail diversifiées.

En rejoignant SEMES, vous bénéficiez non seulement d'une activité professionnelle rémunérée, mais aussi d'un accompagnement personnalisé pour préparer votre avenir :

- entretien individuel, pour mieux vous connaître, identifier vos besoins, échanger sur les missions effectuées, définir un projet professionnel, aider à la recherche d'emploi ;
- ateliers collectifs, accessibles gratuitement, sur des thèmes variés : confiance en soi, mobilité, santé, nutrition, budget, sans oublier des ateliers de recherche d'emploi et des formations ;
- visites et mises en relation avec des employeurs.

L'objectif : vous permettre de construire un projet professionnel durable.

Que vous soyez en recherche d'emploi, en reconversion ou que vous souhaitiez simplement reprendre contact avec le monde du travail, vous pouvez :

- formuler une demande auprès de votre conseiller emploi (France Travail, Mission Locale, Unité Emploi)
- nous contacter par téléphone au 06 22 00 30 58 ou par mail à vallet@semes-44.fr.



PROTECTION CIVILE UN ENGAGEMENT POUR LES JEUNES



Accessible aux jeunes de 14 à 16 ans, la section Cadets de la Protection Civile a pour vocation d'initier de futurs secouristes aux valeurs humaines citoyennes mais également d'ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles.

Tout au long de son engagement, le jeune effectuera :

- l'apprentissage des gestes de secours,
- des activités portant sur les actions sociales et le développement durable,
- des activités sur la découverte des postes de secours.

Intégrer la protection civile, c'est donner la capacité aux cadets de s'ouvrir à des valeurs et savoir-être relevant de l'engagement, la bienveillance, la compétence ainsi que l'humilité, qui sont les 4 grandes valeurs de la Protection Civile.

TG VALLET LUTTE STAGES D'ÉTÉ MULTISPORTS

Tonus gymnase Vallet Lutte propose des stages d'été multisports pour les enfants de 6 à 12 ans. Les stages sont encadrés par un professeur diplômé d'État. Au programme: lutte, handball, athlétisme, gymnastique ultimate, thèque, badminton....

- Semaine du 13 au 17 juillet 2026
- Semaine du 20 au 24 juillet 2026

Les stages auront lieu à la salle de sport du Rouaud de 9h30 à 16h30. Inscriptions lors du forum des associations le 20 juin de 9h à 12h au Champilambart.

Plus d'informations pour les stages de juillet auprès du TGVallet lutte : 07 77 85 19 13.



ENFANCE ET PARENTALITÉ UN ATELIER PARENT-ENFANT SUR LA SÉPARATION

La communauté de communes Sèvre et Loire propose un temps d'échanges destiné aux parents et à leurs enfants autour de la question de la séparation du couple parental. **Cet atelier aura lieu mardi 28 avril de 18h à 19h30** à la salle des Lavandières, rue des moulins **au Loroux-Bottereau**. Il permettra de mettre des mots sur ce que chacun peut vivre, de partager ses ressentis et de favoriser le dialogue au sein de la famille.

Animé par deux médiatrices de LINKIAA, ce temps se veut bienveillant et adapté à chacun. Les parents et les enfants pourront participer ensemble pour aborder la séparation dans un cadre sécurisant et respectueux. Cet atelier est ouvert aux enfants à partir de 6 ans. Un moment pour échanger, écouter et avancer ensemble. Entrée libre et gratuite. Inscription conseillée. Retrouvez les infos sur le site internet : www.enfance.cc-sevreloire.fr

Contact :

Mail : serviceparentalité@cc-sevreloire.fr

Téléphone : 02 51 71 96 28

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE UN ACCOMPAGNEMENT DANS VOS PROJETS



Pour accompagner les habitants dans leur rénovation énergétique, la communauté de communes Sèvre & Loire a créé un espace Habitat & Énergie, qui propose des conseils techniques, financiers et administratifs sur les projets de rénovation. Des informations sur les installations solaires (photovoltaïque et thermique) peuvent aussi être fournies. Les ménages peuvent bénéficier de l'aide de l'État MaPrimeRénov' pour financer leurs

travaux. Un prestataire accompagne les habitants par téléphone ou lors de rendez-vous (dans différents lieux ou à domicile) afin de les aider dans leur projet. Enfin, la communauté de communes propose une aide de 300 € pour la réalisation d'un audit énergétique du logement.

Contact : 02 51 71 55 46 (tapez 2)

Email : habitat.ccs@citemetrie.fr

MOBILITÉ : UN SERVICE DE LOCATION DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Ce nouveau service intercommunal s'adresse, dès 16 ans, à tous les habitants de Sèvre et Loire, ainsi qu'aux entreprises du territoire. Il est possible de s'inscrire directement en ligne, ou alors en se rapprochant du service Mobilité de la collectivité, pour souscrire à un contrat de location pouvant aller de 1 à 12 mois. Les contrats pourront être renouvelés dans la limite de 36 mois cumulés.

Pour réserver un vélo, rendez-vous sur www.reservation-velensl.cc-sevreloire.fr ou téléphonez au 02.51.71.92.14 (service mobilité de la CCSL). Une fois votre commande validée et le paiement confirmé (par carte bancaire directement sur la plateforme de réservation ou par chèque auprès de la CCSL), vous recevez une facture qui servira de bon d'échange pour récupérer le vélo auprès du loueur de vélos partenaire, également en charge de l'entretien de la flotte.

Les tarifs :

1 mois = plein tarif : 40€ / tarif social : 20€

3 mois = plein tarif : 95€ / tarif social : 47,5€

6 mois = plein tarif : 165€ / tarif social : 82,5€

12 mois = plein tarif : 300€ / tarif social : 150€



SAISON

25

2026

CHAMPILAMBART



COMPLET

FOLK DU MONDE

© Jeremiah

MARDI 28 AVRIL 20H30

BIRDS ON A WIRE

En 2012, la chanteuse du groupe Moriarty, Rosemary STANDLEY, et la violoncelliste Dom La Nena imaginaient la première version d'un voyage sonore insolite allant de Léonard COHEN à Pink Floyd. La symbiose est totale. Les deux artistes tissent un univers construit autour du chant et de l'émotion qu'elles communiquent avec générosité. À l'alliance séduisante de leurs deux voix et de l'instrument, l'illusionniste et scénographe Étienne SAGLIO apporte sa touche personnelle pour transporter le public. Pour ce nouveau répertoire, de reprises de Jacques BREL ou de Bob DYLAN. Magique !



CONCERT ASSIS / DEBOUT

MUSIQUE DU MONDE

© Marcello PEREGO

MARDI 5 MAI 20H30

FATOUmata DIAWARA

Reconnue comme l'une des plus belles voix de l'Afrique moderne, Fatoumata DIAWARA a déjà envoûté une poignée de héros du rock anglais (Damon ALBARN - Gorillaz), quelques géants du jazz américain (Herbie HANCOCK) mais aussi l'aventureux français M ! Entre tradition et modernité, elle met au goût du jour les rythmes wassoulou et les techniques vocales de l'Afrique de l'Ouest, bousculant les codes. Afro-pop, folk, jazz, funk ou encore rock indé : au confluent de la tradition et de la modernité, sa musique navigue d'un style à l'autre avec une renversante fluidité. À travers les paroles se révèle une personnalité engagée, en particulier pour la cause des femmes.



À VOIR EN FAMILLE À PARTIR DE 8 ANS

CIRQUE

© Frank EMMERS

MARDI 12 MAI 20H30

MENTIR LO MINIMO

Elle est espagnole. Il est argentin. Amanda et Alejo forment avec leur vélo un véritable trio et nous embarquent dans le tourbillon de leurs pérégrinations existentielles. Sans filtre ni artifice, dans une chorégraphie spectaculaire faite de voltiges et d'acrobaties, ils questionnent avec humour notre rapport au corps et la complexité de l'acceptation de soi. C'est drôle et touchant à fois. **Compagnie Alta Gama.**



REPORT

HUMOUR / THÉÂTRE

© Léa ROUAUD

19 ET 20 MAI 20H30

CONSTANCE | INCONSTANCE

Constance, figure incontournable de l'humour français, revient avec InConstance, un spectacle qui oscille entre comédie mordante et récit introspectif. Connue pour son style décalé et sa capacité à incarner des personnages aux personnalités exubérantes, elle propose ici une création plus personnelle, tout en conservant l'ironie et l'acidité qui font son succès. Entre éclats de rire et moments de vulnérabilité, elle explore les paradoxes de la vie et les montagnes russes émotionnelles qu'elle a traversées. Son écriture affûtée, toujours empreinte d'un regard acéré sur le monde, lui permet de donner vie à des personnages d'une humanité touchante, qui oscillent entre légèreté et profondeur.



DANSE / MUSIQUE

© Ronald EMILIANOFF

VENDREDI 22 MAI 20H30

**ET BIEN, DANSEZ MAINTENANT !
RONAN LE GOURIEREC - LITTLE BIG NOZ**

Après le métal, les musiques de films ou des Balkans, l'Harmonie de Vallet, toujours prête à se réinventer et à élargir son horizon musical, nous invite dans l'univers des musiques traditionnelles bretonnes et du fest-noz ! Elle s'associe à l'artiste Ronan LE GOURIEREC, saxophoniste baryton virtuose et son projet « Little big noz », un bal trad minimaliste à l'efficacité redoutable. Nul besoin de savoir danser, l'initiation aux pas de danse fait partie du spectacle !

Avec la participation de l'Harmonie de Vallet dirigé par Florent ABADIE.



LA SAISON 2025-2026
SE CLÔTURERA LE 22 MAI ! À
CE JOUR, CE SONT DÉJÀ :

35 SPECTACLES

15 000 SPECTATEURS

1 635 ABONNÉS

QUI ONT ÉTÉ
AU RENDEZ-VOUS !

MERCİ À TOUS !



MANIFESTATIONS

DU 14 AU 28 AVRIL

Exposition de peintures Frédérique MENARD

Exposition intitulée "À la nuit tombée".
Atrium de la mairie, sur ses horaires
d'ouverture.



17 AVRIL

Tournoi vétérans Mickaël Tessier ES Vallet

Tournoi de football à partir de 19h30 au
stade des Dorices. Bar et restauration
sur place.

DU 18 AU 19 AVRIL

24H du basket Pampres Valletais Basket

Tournoi de basket à la salle des Dorices.
Du 18 avril à 12h au 19 avril à 12h.

27 AVRIL

Conférence Les amis de l'université et de la culture

Conférence de Julie CLOARECH-
MICHAUD : Rire et philosophie : le rire
ne serait-il pas l'acte de philosophie
ultime ? 14h30, cinéma Le Cep. 8€ pour
les non-étudiants.

1ER MAI

Grand prix cycliste du muguet Vélo Sport Vallet

U17 à 10h30, U15 à 13h et Open 2-3
Access à 15h. Bar et restauration sur
place. Les Corbeillères.

8 MAI

Cérémonie de commémoration

À Vallet, la cérémonie aura lieu à 11h au
cimetière.



8 MAI

Tournoi Roger Bousseau ES Vallet

U11-U13, tournoi de football régional
pour les jeunes : 700 jeunes footballeurs
attendus. Finales à partir de 16h30,
début du tournoi à 8h30. Bar et
restauration sur place.

11 MAI

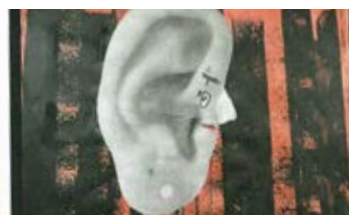
Conférence Les amis de l'université et de la culture

Conférence de Bruno PARMENTIER :
quand on achète un produit, on achète
le monde qui va avec. 14h30, cinéma Le
Cep. 8€ pour les non-étudiants.

12 AU 26 MAI

Exposition IME

Les élèves de l'Institut Médico-Éducatif
(IME) s'emparent de l'atrium de la mairie
pour présenter leur exposition. Horaires
d'ouverture de la mairie.



20 MAI

L'heure du conte Médiathèque

Venez découvrir des albums chanter jouer
et écouter des histoires des bénévoles de
la médiathèque. Enfants accompagnés de
0 à 3 ans. 10h30, sur inscription auprès de
la médiathèque.

22 MAI

Rendez-vous café

Venez échanger à l'Intervalle
(Champilambart) autour d'une boisson
chaude ! De 14h30 à 16h30.



23 MAI

Lectures animées "l'été à la plage" Médiathèque

Des lectures agrémentées de chansons,
comptines et jeux de doigts racontées
par une bénévole pour les tout-petits. Un
moment privilégié à partager avec ses
enfants. Enfants de 3 à 6 ans, de 10h30 à
11h. Sur inscription.

23 MAI

Les samedis jeux Médiathèque

Tournoi multisport basket, foot, tennis...
place à la compétition avec de nombreux
jeux vidéos ! Entrée libre de 14h30 à 18h,
tout public à partir de 8 ans.



27 ET 29 MAI

Don du sang

Prenez rendez-vous sur le site de l'établissement français du sang. Salle Raphaël Hardy à Mouzillon, de 16h à 19h30.



29 MAI

Les vendredis de l'IA Médiathèque

De 16h30 à 18h, ados et adultes, entrée libre. L'IA dans nos loisirs – jeux vidéo, cinéma, réseaux sociaux : quand l'IA s'invite dans nos divertissements.

30 MAI

Lid Ar Morigan

Festival de métal et médiéval. Champilambart de 13h à 02h. Billets en vente sur helloasso.

30 MAI

Vallet Kart/ le tour de chauffe

L'association "Vallet en fête" et un collectif de commerçants vous proposent une animation avec rassemblement de motos et ambiance musicale. Place Charles de Gaulle, de 14h à 22h.



6 JUIN

Abricadabroc

L'association Abricadabroc fait étape à Vallet dans le cadre de sa programmation annuelle de marchés de la création. Venez rencontrer les créateurs et créatrices locaux ! Place Charles de Gaulle de 10h à 19h.



6 JUIN

80 ans de l'ES Vallet ES Vallet

Depuis 1946, l'ES Vallet rassemble des générations, des souvenirs, des valeurs... Journée festive et sportive ainsi qu'une soirée dansante pour fêter les 80 ans du club. De 10h à 19h30 pour la journée et à partir de 19h30 pour la soirée. Repas sur inscription via helloasso.

7 JUIN

Bonne Fontaine fait son vide grenier Comité des fêtes de Bonne Fontaine

Vide grenier de 8h à 18h. Pour louer un stand, rendez-vous sur helloasso.



LES MERCREDIS DU JEU

La médiathèque lance les mercredis du jeu !

Chaque semaine, la médiathèque vous donne rendez-vous pour Les mercredis du jeu, un moment convivial dédié aux jeux de société, aux jeux vidéo multijoueurs et à la découverte de la réalité virtuelle.

Pensé pour un public familial, cet espace ludique permet de tester de nouveaux jeux, de s'initier à différentes pratiques numériques et surtout... de jouer ensemble !

Tout public
Jeux vidéo à partir de 8 ans
Réalité virtuelle à partir de 13 ans

Tous les mercredis de 16h30 à 18h, hors vacances scolaires et jours fériés. Les prochains mercredis du jeu auront lieu :

- Le 29 avril
- Les 6, 13, 20 et 27 mai



REGARD SUR LA VILLE

LUMIÈRES DE FÊTE DANS LA NUIT



©Photographiein



Vallet-info
juin/juillet

Merci de transmettre
vos articles via le site vallet.fr
avant le 1^{er} mai 2026

Mairie de Vallet, 9 rue François Luneau
Téléphone standard : 02 40 33 92 00
www.vallet.fr | facebook @villedevallet

- > Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- > Services ouverts le lundi de 9h à 12h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- > Permanence état civil le samedi de 9h à 11h30.

NUMÉROS D'URGENCES | PHARMACIE DE GARDE : 3237
SAMU : 15 | POMPIERS : 18 | GENDARMERIE : 17

CALENDRIER DES DÉCHETS



Vos prochaines dates de collecte sur Vallet en avril/mai

Jours de collecte de vos déchets ménagers : à Vallet, vos bacs et vos sacs de tri sélectif sont prélevés une fois tous les 15 jours, semaines vertes, soit les jeudis (secteurs bourg et nord) et vendredis (secteur sud). Attention décalage d'une journée si jours fériés. Les containers et sacs jaunes doivent être déposés la veille du jour de collecte et seulement le soir après 18h et récupérés le jour de la collecte au plus vite.

- > 23 et 24 avril
- > 7 et 9 mai
- > 21 et 22 mai
-
- > 4 et 5 juin
- > 18 et 19 juin
-

ÉTAT CIVIL

Naissances

- > RALLIER Albane
Née le 28/12/2025
- > HALBZAJT Eitan
Né le 05/01/2026
- > LERAY Eden
Né le 23/01/2026
- > BERTRAND Léandro
Né le 29/01/2026
- > VERIN Raphaël
Né le 06/02/2026
- > JEANNEAU Côme
Né le 11/02/2026
- > LE GACHENOT Eden
Né le 14/02/2026
- > GARRIGOU Agathe
Né le 21/02/2026
- > FOURNET LEBRETON Milo
Né le 28/02/2026
- > MENAGER Baptiste
Né le 09/03/2026

Mariage

- > POUPELIN Marion et
CORBEL Tudual
Mariés le 07/02/2026

Décès

- > DOS SANTOS Florence
née RIO
Le 02/01/2026
- > RIPOCHE Joseph
Le 02/01/2026
- > LUNEAU Pierre-Henri
Le 03/01/2026
- > LE COROLLER
Dominique née
OUVRARD
Le 04/01/2026
- > GARIN Odile née
COCHET
Le 06/01/2026
- > CHARPENTIER Roger
Le 11/01/2026
- > CUSSONNEAU Georgette
née PETITEAU
Le 11/01/2026
- > GARCAS Marie-Thérèse
née BELLANGER
Le 11/01/2026
- > SÉCHER Juliette née
CHEVALIER
Le 22/01/2026
- > POISBEAU Jérémy
Le 22/01/2026
- > GÉRARD Alain
Le 23/01/2026
- > GABORIAU Olivier
Le 26/01/2026
- > SERVIER Laure née
SEGUIN
Le 27/01/2026
- > MARTIN Yvette née
BUET
Le 28/01/2026
- > DEJOIE Guy
Le 01/02/2026
- > KOZOHORSKY
LEMERLE Rose
Le 03/02/2026
- > BABONNEAU Sandro
Le 09/02/2026
- > LOZACH née HUET
Madeleine
Le 09/02/2026
- > LAURE Jean
Le 13/02/2026
- > BARRÉ Alain
Le 19/02/2026
- > BRETHOMÉ Roland
Le 23/02/2026
- > DEPAYS Paulette
Le 24/02/2026
- > BARRÉ Maurice
Le 01/03/2026
- > SIROUET Philippe
Le 13/03/2026
- > ROUSSEL Nicolas
Le 18/03/2026